

LA QUESTION RHÉTORIQUE ET L'EXCLAMATION DANS LE DISCOURS JOURNALISTIQUE DE LA PRESSE ÉCRITE FRANCOPHONE ALGÉRIENNE

Ikram Aya BENTOUNSI

Université Larbi Ben M'hidi, Oum El Bouaghi

bentounsi.ikram@yahoo.fr

Résumé

Le journaliste énonciateur dispose des stratégies discursives persuasives, en liaison avec la situation de communication journalistique, qui lui permettent d'agir sur le lecteur. Ces stratégies de communication sont essentiellement des moyens employés dans la presse écrite pour mieux séduire son lectorat, l'intéresser, le fidéliser et le persuader. Notre objectif dans cet article est de voir comment la subjectivité du journaliste transparait à travers la question rhétorique et l'exclamation et pourquoi cela est autant évident en dépit des règles d'éthique et de déontologie.

Mots clés : Question rhétorique, exclamation, subjectivité, presse écrite, stratégies discursives.

Dans cet article, nous nous intéressons à deux stratégies discursives, la question rhétorique et l'exclamation, en vue de les analyser et de les décrire en mettant l'accent sur leur valeur subjective. Ainsi à travers cette étude, nous voudrions mettre en exergue les dynamiques des pratiques langagières émergentes dans les articles de presse écrite et démontrer que le discours journalistique révèle une certaine liberté de pensée, de parole et d'expression des journalistes algériens. Nous tenterons de voir comment, à partir du recours à certaines stratégies discursives, le journaliste peut afficher sa présence, exprimer ses positions, séduire son lectorat, l'intéresser, le fidéliser et le persuader.

Nous essayerons à travers cette contribution, autant que faire se peut, d'examiner la question rhétorique et l'exclamation, leurs formes et leurs visées relevées dans trois quotidiens algériens, « *Le Soir d'Algérie* », « *Le Quotidien d'Oran* » et « *El Watan* », publiés durant la période s'échelonnant du 1^{er} janvier au 30 juin 2012. Cette période se rapporte à un contexte politico social très particulier et très important, jalonné d'événements qui marquent l'actualité à l'échelle nationale, essentiellement les élections législatives du 10 mai 2012.

Notre démarche méthodologique est axée sur l'observation et centrée sur l'ensemble des formes de subjectivité du discours journalistique.

Nous voudrions par là mettre l'accent sur la présence du journaliste au sein de son discours, à travers ses requêtes et ses exclamations, afin de voir comment il exprime ses inquiétudes, ses opinions et ses prières pour persuader et faire réagir le lecteur.

1. L'interaction entre le journaliste et le lecteur par la question rhétorique

La presse écrite joue un rôle très important dans la vie politique des sociétés dans la mesure où elle suscite des comportements chez les lecteurs en les poussant à l'action. Pour R. Reiffel [1] « À chaque fois, on tente de convaincre en séduisant, en dramatisant et en fabriquant un message conçu pour tromper partiellement ou totalement le récepteur ».

Ainsi, d'après P. Charaudeau [2], le journaliste n'a pas seulement une «visée informative ; visée adoptée afin de faire savoir, connaître et expliquer le monde événementiel », il peut avoir des effets sur le lecteur, soit capter son attention, soit le séduire et le persuader. Le journaliste a recours, dans la mise en scène de son discours dirigée par la recherche de l'efficacité, à plusieurs stratégies discursives qui révèlent sa prise de position vis-à-vis du lecteur. Il s'agit, pour lui, de le captiver, de susciter sa réaction par des tournures stimulantes et d'orienter le processus de sa prise de position à travers des commentaires à visée argumentative.

L'interrogation, souvent appréhendée comme une tournure phrastique, a une force illocutoire très proche de l'exhortation dans la communication simple. Elle permet d'attirer l'attention et de faire réagir l'interlocuteur. La question rhétorique est l'interaction entre le locuteur et l'allocataire à travers laquelle le premier fait appel au second. Elle a une très forte valeur pragmatique qui permet au journaliste d'agir sur l'opinion publique. Elle se distingue de la vraie interrogation puisque, dans cette dernière, le locuteur demande l'information, mais à travers la question rhétorique, il sollicite plutôt la confirmation de ses propos.

Selon D. Maingueneau [3], le locuteur pourrait également « interroger quelqu'un ... se placer dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre. C'est aussi lui imposer le cadre dans lequel il doit inscrire sa réplique. »

L'interrogation s'accomplit par l'usage des variantes syntaxiques qui s'exercent sur l'interlocuteur. P. Fontanier [4] le précise en disant : « L'interrogation consiste à prendre le tour interrogatif non pas pour marquer un doute et provoquer une réponse, mais pour indiquer, au contraire, la plus grande persuasion, et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre. »

Ainsi, la construction de cette interrogation peut être sous une forme grammaticale affirmative ou négative, ce qui la singularise de la vraie interrogation. Celle-ci pourrait avec la négation : affirmer et sans la négation : nier. D'après A. Borillo [5], la question rhétorique, avec sa réponse implicitement suggérée, trouve éventuellement son interprétation dans la mise en place des bases discursives qui fondent l'interrogation.

La question rhétorique est donc un acte qui permet au locuteur de dévoiler son ignorance par

rapport à sa requête et l'interlocuteur est prétendu être en mesure d'y répondre. Elle est l'expression d'un besoin que le locuteur a d'un interlocuteur.

P. Charaudeau [6] inscrit l'analyse de la question rhétorique dans l'analyse des rapports de force entre les instances interlocutrices. D'après lui, l'interrogation, appréhendée comme un procédé discursif et non comme une tournure grammaticale, établit un rapport de force entre le locuteur et l'interlocuteur. La question rhétorique exprime communément l'infériorité du locuteur qui cherche une information qu'il ne possède pas. Selon C. Kerbrat-Orecchioni [7], « *toute question est un appel à l'autre, convié à compléter sur-le-champ le vide que comporte l'énoncé qui lui est soumis* ».

Dans le discours journalistique, l'interrogation révèle la supériorité du locuteur puisque celui-ci connaît la réponse sollicitée qu'il peut en outre donner dans le corps de son texte. L'interprétation de ce procédé d'écriture revient en réalité au fait que l'interrogation sollicite ou non une réponse.

Considérons les demandes, dans l'exemple suivant, qui mettent en position d'infériorité le locuteur qui sollicite une information ou un service à un interlocuteur. La présence de l'interrogation dans ce cas ne suscite ni une attente ni une réponse.

- « *Quoi ? Abdekka a fixé la date des législatives au 10 mai prochain ? Ah bon ? C'est officiel ? Vous en êtes sûrs ?* » (11/2/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)

Lorsque la question est une exhortation à produire une réplique, le locuteur est en situation de supériorité. La position la plus usuelle dans notre corpus est celle de l'interrogation interpellatrice qui sert à dénoncer ou à critiquer une institution, un jugement ou un individu, et à prendre le lecteur à témoin. Une question pourrait provoquer un débat dans la mesure où s'interroger sur une conjoncture, c'est chercher la position d'autrui. L'interrogation se manifeste ainsi comme une pragmatique énonciative et elle se présente donc comme un outil de débat démocratique, d'ouverture à autrui. Soit l'exemple suivant :

- « ***L'Algérie sera-t-elle islamiste après le 10 mai ?*** Pour répondre, il faut définir un régime islamiste. C'est un régime où la police chasse les couples dans les jardins, pas les voleurs dans les rues. C'est un endroit où la mosquée est plus grande et mieux équipée et plus décorée que le pays. » (21/2/2012, Raïna Raïkoum, Le Quotidien d'Oran)

Les questions de l'exemple suivant prévoient des affirmations. Or proposer son point de vue implicitement, le remettre en question, c'est susciter une solution et/ou pousser le lecteur à réagir contre le régime islamiste.

- « *Comment doit réagir Maâli El Wazir ? Doit-il dénoncer des manœuvres dilatoires d'une*

opposition en mal de popularité et appeler son collègue de l'Intérieur afin qu'il fasse dégager les chantiers par les forces antiémeutes ? » (4/1/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)

Dans l'exemple ci-dessous, la question donne l'occasion au locuteur de fournir une éventualité, de donner l'opportunité au lecteur d'évaluer un fait.

- « *Soit, pour parler comme tout le monde, 2000 milliards. Une prison à 2000 milliards ? N'est-ce pas un peu exagéré ? » (9/1/2012, Point Zéro, El Watan)*

Examinons les exemples suivants :

1. « *Et la première des questions qui me vient à l'esprit, c'est celle-là : comment vais je savoir avec exactitude que cette fois-ci, ma «voix est importante» ? Moi, je dis ça, en même temps, je dis trois fois rien. » (17/3/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)*
2. « *Pourquoi demande-t-on aux Algériens de s'écraser encore plus ? De s'aplatir ? De s'humilier ? Le but : «Regardez comme l'État est généreux ? » (7/1/2012, Raïna Raïkoum, Le Quotidien d'Oran)*

L'énonciateur exprime ses inquiétudes, soit pour attirer l'attention de son lecteur sur une interrogation donnée, pour mettre l'accent sur l'importance du vote (exemple 1), soit pour lui donner un ordre et le pousser à réagir (exemple 2).

Dans l'exemple suivant, le journaliste exprime son inquiétude, dans le but de la partager avec son lectorat. Il s'interroge en doublant le pronom **vous** pour attirer l'attention du lecteur sur l'information donnée et le pousser à y réfléchir.

- « ***Vous ne trouvez pas ça bizarre, vous ?*** *Tenez ! Je vais vous faire une confidence. Elle vaut ce qu'elle vaut, mais je vous la livre telle qu'elle m'a été vendue » (26/1/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)*

Quand le journaliste évoque un événement, il le remet en question et invite, par conséquent, les lecteurs à réagir et à trouver des solutions à la réalité tragique qui menace la société algérienne. En voici un exemple :

- « ***Des enfants qui se suicident, est-ce bien normal ?*** *Un cynique assumé ou un positiviste effréné, comme l'Algérie sait en produire, aura résumé ce triple drame en une phrase : ça veut dire au moins qu'il reste des arbres. Demain, une vie sans enfant et sans arbre ? » (25/3/2012, Point Zéro, El Watan)*

1.1. La typologie de la question rhétorique

L'examen de notre corpus montre la présence d'une grande proportion de questions rhétoriques

sous formes différentes (731 occurrences sur un millier).

Pour dresser leur typologie, nous suivons la classification de Grevisse [8].

1.1. 1. L'interrogation fictive

L'analyse de notre corpus révèle la présence de l'interrogation dite **fictive** qui ne suscite aucune réponse, mais qui équivaut, au niveau du contenu du discours, à une exclamation ou à une injonction. Ce type apparaît avec une grande fréquence d'usage. Considérons les exemples suivants :

- « *Finally, il n'y a qu'un seul électeur. Mais qui est-il ?* » (14/1/2012, Point Zéro, El Watan)
- « *Ce modèle économique n'est évidemment pas viable. Mais qui s'en soucie vraiment ?* » (10/3/2012, Point Zéro, El Watan)
- « *Imaginez encore que le châtelain ait eu une soudaine envie de nous appeler à voter RCD alors que le RCD n'était même pas dans la course aux législatives ?* » (21/5/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)

Les exemples ci-dessus présentent des questions rhétoriques, leurs réponses apparaissent explicitement dans la suite de l'article. L'interrogation sert, dans ce cas, de motif pour introduire le récit (répliquer) et en venir au fait (répondre). En revanche, la question du journaliste est comme un stimulant poussant le lecteur à suivre la suite de ses propos et/à lire tout l'article. La curiosité du lecteur est suscitée donc par la question rhétorique qui le pousse à lire la suite du texte pour y déceler la réponse. Pourtant, celle-ci n'est pas toujours offerte dans l'article. Il arrive que le journaliste laisse le lecteur juger et y réfléchir.

1.1.2. L'interrogation oratoire

L'interrogation oratoire est, selon Grevisse [8], une interrogation qui donne à entendre ce qu'il faut accepter comme évident, les réponses contredisant les questions. Dans ce cas, le lecteur n'aura pas l'occasion d'y répondre.

Soit le cas suivant :

- « *Image inédite, tirée des inaccessibles archives françaises ? Non, cette image existe bien en Algérie et l'ENTV la possède.* » (24/3/2012, Point Zéro, El Watan)

Ce type d'interrogation apparaît dans notre corpus avec une fréquence très importante.

1.1.3. L'interrogation partielle

Si l'interrogation partielle est négative, la réponse supposée est positive et inversement, la réponse est négative (personne, jamais, etc.) si l'interrogation est positive :

- « *Qui croire ? **Personne**, en tout cas pas cette idée saugrenue que l'indépendance se rejoue.* »
(20/3/2012, Point Zéro, El Watan)

La question rhétorique partielle a une structure problème-solution dans le sens où le locuteur interroge explicitement le destinataire, puis propose lui-même la réponse négative et/ou positive.

- « *Les Algériens vont-ils voter islamistes ? **Oui**, malgré les résultats possibles, à base de calculs infinitésimaux qui vont nous servir un autre fameux équilibre entre pouvoirs et populismes.* »
(2/1/2012, Raïna Raïkoum, Le Quotidien d'Oran)

Dans cet exemple, l'énonciateur réplique par une réponse favorable à sa question partielle. Par contre dans l'exemple suivant la réponse est bien négative :

- « *Vais-je me comporter en goujat en ne donnant pas suite à cette requête postale ? **Non**, bien sûr !* »
(22/1/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)

Dans le cas ci-dessous, la question rhétorique partielle est posée par l'adverbe interrogatif « comment » et suivie d'une réponse correspondante. Le locuteur pose la question à l'interlocuteur. Pourtant, il a dans son intention la réponse, il ne la sollicite pas, mais il demande au lecteur d'y penser.

- « *Le tout en une année. Livré par qui et **comment** ? Par un homme qui n'est même pas algérien : Bouazizi le Tunisien. Et **comment** ? Sur sa charrette de vendeurs de légumes.* »
(26/1/2012, Raïna Raïkoum, Le Quotidien d'Oran)

Concernant la présence ou l'absence de réponse, nous percevons dans l'exemple suivant (1) la réponse immédiate, mais celle-ci n'apparaît pas dans l'exemple (2).

- 1- « *Les coups d'État internationaux sont de mode et surtout dans le monde arabe et là où il y a trop de pétrole et pas assez de démocratie. **Que faire donc ? Rien. Attendre.*** » (4/2/2012, Raïna Raïkoum, Le Quotidien d'Oran)

- 2- « ***Comment** cela serait-il possible avec le mépris de la plèbe que ces guides virtuels distillent à grandes rasades d'octets ? **Comment** cela serait-il possible sans autre implication de ces penseurs du verbe désincarné en quête d'approbation civilisée ?* » (3/6/2012, Éditorial, Le Quotidien d'Oran)

En effet, dans les exemples (1) et (2) ci-dessus, le journaliste n'attend pas que le lecteur lui réponde. Son objectif est d'obtenir l'assurance que toute l'attention du lecteur est tournée vers lui, et la garantie que celle-ci lui sera acquise jusqu'à la fin de son discours.

Dans l'exemple ci-dessous, la question positive est suivie d'une réponse négative et des adverbes négatifs « ne...pas ».

- « *Peut-on évoluer dans un tel décor, s'éclater lorsqu'on a le talent et le bagou d'un Ghoul ? Je **ne** le pense **pas**.* » (22/5/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)

Dans l'exemple suivant, la réponse n'est pas là, elle est dissimulée à travers les adverbes « ne...pas », et on peut imaginer la réponse : « Oui, c'est exagéré ».

- « *Une prison à 2000 milliards ? **N'est-ce pas un peu exagéré ?*** » (9/1/2012, Point Zéro, El Watan)

L'interrogation ici traduit l'exclamation du journaliste qui met en cause la responsabilité de l'État et prend le lecteur à témoin en l'obligeant ainsi à accepter la mise en cause.

Dans ces exemples, l'interrogation traduit en réalité une invitation du journaliste à suivre le déroulement des faits.

1.1.4. L'interrogation délibérative

Dans l'interrogation délibérative, le locuteur s'adresse à soi-même au moment où l'on devrait prendre une position :

- « *C'est bien. Et mes aïeux, b... ? Que vais-je leur dire ce jeudi ? Que puis-je raconter à mon oncle Saïd, torturé et donné à manger aux chacals, sans que l'on ait pu faire notre deuil ?... Que puis-je répondre sur leurs tombes en guise de fleurs ?* » (8/6/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)

La présence ou l'absence de la réponse ne paraît pas d'une grande importance dans la question rhétorique dans la mesure où, contrairement aux autres types d'interrogations, elle peut comprendre en elle-même et créer sa propre réponse par sa formulation.

C'est une technique pour intéresser l'opinion publique et fidéliser le lectorat. Elle permet, par ailleurs, de rendre le destinataire présent dans le discours.

1.2. La transformation de l'opinion personnelle par la question rhétorique

La phrase interrogative sert aussi à provoquer une réponse aux divers niveaux de l'orientation. Cette orientation vers la réplique peut prendre plusieurs formes. Contrairement à la vraie question, la question rhétorique amène les lecteurs à attester ce qui leur est présenté par l'énonciateur en ne leur offrant que le droit d'approuver. Elle proclame une orientation culminante vers la réponse cherchée par le locuteur. À travers elle, le journaliste essaye de modifier son opinion personnelle en opinion dite consensuelle.

Le journaliste tente de dissimuler, à partir de ce type de question, la subjectivité de son assertion. Nous dirons donc que la question rhétorique, dans ce cas, devient un outil qui sert à faire

collaborer les lecteurs à l'énonciation.

Soit l'exemple suivant :

- « *Pourquoi refuse-t-il (Ahmed Ouyahia) alors le changement ? C'est le principe de la fermeture éclair ; si on l'ouvre, personne ne sait ce qu'il va en sortir.* » (24/4/2012, Point Zéro, El Watan)

La question rhétorique est révélée dans l'énoncé ci-dessous par la marque « ne... pas » qui sollicite une réponse favorable.

- « *Pourquoi n'a-t-on pas vu un de ces barons comploteurs arrêtés ou inquiétés par la justice ? Est-ce que l'État n'a pas les moyens d'identifier ces riches conjurés et de vérifier que leurs patrimoines sont légitimes ?* » (11/4/2012, Éditorial, Le Quotidien d'Oran)

En revanche, le deuxième type de question, qui sert à transformer l'opinion personnelle en opinion consensuelle, est peu utilisé.

La position de l'énonciateur se trouve toujours à la fin du discours journalistique où se manifestent la proposition favorable et la solution du problème.

- « *D'ailleurs aussi, du point de vue juridique, les appels quotidiens par médias, mosquées et SMS à voter massivement ne sont-ils pas des incitations à attroupement ?* (28/4/2012, Point Zéro, El Watan)

L'appel à la prise de conscience citoyenne se fait le plus souvent par des interrogations dites interpellatives.

D'après P. Charaudeau [9], le public est pris à témoin de la mise en cause d'un individu ou d'une institution. *L'énonciateur journalistique*, terme de l'auteur définissant le sujet communiquant, met en cause un acte, un agent politique ou social. Ce faisant, il est en position d'évaluateur, de juge, d'expert de situations ou d'individus, ce qui dénote le rôle initial de ce qu'un lecteur peut attendre d'un journaliste. Mais conjointement, ces interrogations mettent en place un rapport de connivence entre le lecteur-citoyen et le journaliste-énonciateur.

2. L'interaction entre le journaliste et le lecteur par l'exclamation

L'exclamation est un type de phrase qui se singularise par des régularités de marques phrastiques, mais il ne s'agit pas d'un acte de langage. L'exclamation représente un état d'âme, une émotion que l'on veut faire partager à ses lecteurs. Elle traduit ainsi la réaction du locuteur vis-à-vis d'un fait réel ou imaginaire. Elle se caractérise par une surcharge émotive. Elle exprime la fonction expressive du langage. Il n'existe pas un mode verbal précis caractérisant la phrase exclamative, et pour F. Brunot [10], « *il n'y a pas un mode de l'amour et de la haine* ».

Considérons les exemples suivants :

- « Je me suis dit « **Ça y est ! Le grand jour est arrivé !** » Eh oui ! » (8/1/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)
- « C'est du même acabit ! Kif-kif ! **Bourricot !** » (10/1/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)

L'exclamation dans le premier énoncé est régie par l'expression de l'oral « *ça y est* » qui signifie « *enfin* », qui marque le soulagement d'une attente comblée, signe de la charge émotive de joie du locuteur. Nous pensons également que le contenu de l'expression « *le grand jour est arrivé* » participe de cette surcharge émotive de l'intonation exclamative et du point d'exclamation.

Dans le second énoncé, la lexie *kif-kif* et l'expression *Bourricot* assertent ce qui dérange le chroniqueur. À travers son exclamation, il partage ses sentiments avec ses lecteurs et une charge émotive de sa déception.

Nous relevons également des expressions oralisées, le plus souvent, avec lesquelles le locuteur s'amuse en s'exclamant. Cette empathie textuelle renforce le discours sur la subjectivité.

- « Mon Dieu ! Je suis donc maudit » (8/1/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)
- « Je m'en tamponne le coquillard ! » (9/1/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)
- « Dix d'un coup ! Ya Bouguelb ! » (26/1/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)

D'après les chercheurs, la langue des médias dépend des contraintes jointes au genre. Ce discours "contraint" répond également à des usages contextuels de la langue. Il définit un locuteur engagé dans une praxis communicationnelle et sociale, et c'est pour cela que D. Maingueneau [3] conteste la terminologie *discours refroidi* pour caractériser l'expression journalistique.

L'énoncé suivant concerne le 4^e mandat du président A. Bouteflika.

- « Pô ! Pô ! Pô ! Je ne veux rien entendre ! Je ne veux rien savoir ! On a dit un 4e mandat avec lui, et pas avec quelqu'un d'autre, un point c'est tout ! » (16/5/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)

L'exclamation ironique du journaliste, dans ce cas, montre son désir d'avoir toujours le même président et que le 4^e mandat soit signé seulement par ce dernier.

Dans l'exemple suivant, le journaliste exprime sa réprobation et son indignation devant la

valorisation des législatives qui, selon lui, de nos jours, sont devenues plus importantes que tout. Ainsi, son recours aux interjections montre bien sa dérision vis-à-vis de la réalité politique.

- « *Eh oui ! Missié et Midame ! Les législatives du 10 mai seront plus importantes que tout ça réuni !* » (26/2/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)

Dans l'énoncé ci-dessous, l'exclamation marque l'intonation du journaliste et peut-être même l'expression de sa colère quand il dit : « **Mon Dieu ! Je suis donc maudit** ».

- « *Il sourit trop fort pour quelqu'un qui viendrait nous annoncer qu'il renonce aux restes du gâteau. **Grrrrr !** Je m'en veux de ne pas être assez physionomiste et de ne pas savoir décrypter les sourires. **Mon Dieu ! Je suis donc maudit*** » (8/1/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)

Nous constatons, à partir de l'examen des exemples ci-dessus, que le contexte facilite la compréhension de l'exclamation. Le contenu de ces phrases exclamatives véhicule une trame sentimentale. La surcharge émotive à visée phatique entre le locuteur et les récepteurs singularise donc la déclarative de l'exclamative.

Dans l'exemple suivant, le journaliste recourt même à des interjections exprimant sa joie sous forme de raillerie, d'ironie, afin de montrer sa revendication face aux élections. Il confie à ses lecteurs : « J'irai voter le 10 mai », puis il achève ses propos par une phrase qui montre sa dérision : « *Ayez un œil sur vos portables. Je vous envoie mon vote par SMS !* ». Il fait allusion, à travers son exclamation, au fait que le ministre envoie des messages pour pousser les citoyens à aller voter, et le journaliste lui répond de la même manière et en faisant allusion aux SMS.

- « *J'irai voter le 10 mai prochain pour m'exclamer, Abbbbbbbbbb !, oui, m'exclamer, Obbbbbbbbbb !* » *Bien sûr que j'irai voter. Guettez juste mon bulletin. **Si ! Si ! Je vous assure !*** « *Ayez un œil sur vos portables. Je vous envoie mon vote par SMS !* ». (11/2/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)

Cet exemple exprime une désapprobation quant au ministre de l'Intérieur qui envoie aux citoyens des messages incitant à voter.

Dans l'énoncé ci-dessous, l'énonciateur dévoile sa surprise et même son admiration pour un fait moralement déplorable.

- « *Personnellement, j'écrirai ici même, le 13 mai, en gros et gras caractères : « Les barbous remportent les législatives. » Eh onais ! **Y en a un peu marre** quelque part que les chars se cachent derrière les civils* ». (9/1/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)

L'exclamation révèle également la fierté de l'énonciateur quand il recourt à l'interjection qui

montre sa joie, c'est le cas des énoncés suivants :

- « *Il nous annonce qu'il va partir, la preuve, il tient son passeport **prêt ! Mon Dieu !** Ce jour-là, j'en ai tellement fantasmé. Oh ! Juste une, bien sûr.* » (8/1/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)
- « ***Mmmmmm!** Sentez-vous ces premiers signes d'une chaleur annonciatrice d'un superbe printemps.* » (18/2/2012, Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)

L'exclamation est toujours présente dans le discours journalistique et plus particulièrement dans les chroniques, elle exprime les sentiments, les jugements, l'indignation, le malaise, le dégoût, mais également la joie et la surprise du journaliste. C'est une forme explicite de la subjectivité journalistique.

Conclusion

L'analyse de la question rhétorique et de l'exclamation révèle ouvertement la subjectivité du journaliste-énonciateur. Par le recours à ses stratégies, les motivations de celui-ci sont mises à jour ; il ne rapporte pas objectivement les faits, il rapporte ce qui s'éloigne de la norme, ce qui est susceptible d'attirer l'attention du lecteur, de susciter sa curiosité et de la satisfaire. L'examen de notre corpus nous a permis de constater que certaines interrogations de l'énonciateur visent le lecteur, alors que d'autres sont posées afin de dénoncer l'État et de le critiquer.

Le journaliste use et abuse de la question rhétorique et de l'exclamation, il s'implique dans son énoncé. Tout cela pour faire de son discours non seulement une source de divertissement pour le lecteur, mais aussi un produit informatif ayant pour stratégie d'interpeller le lectorat et de toucher la mémoire collective. Le journaliste use de questions qui sollicitent des réponses, et d'autres accompagnées de leurs réponses dans le discours pour attirer le lecteur et le pousser à réfléchir.

La fonction principale de la question rhétorique est donc bien la volonté d'assumer la responsabilité de l'assertion avec le lecteur et de le pousser à réagir. C'est une forme subjective puisqu'elle sert à créer un rapport interactionnel et affectif entre le journaliste et le lecteur. Ainsi, elle affiche la présence, énonce les positions et les jugements cachés de l'énonciateur derrière ses propos, comme elle trace la présence de l'énonciataire à qui l'on fait appel. Nous pouvons dire également que, par la question rhétorique, l'énonciateur journaliste transmet des certitudes sous forme d'interrogations posées au lecteur afin de créer entre eux un rapport de connivence culturelle.

L'interrogation rhétorique et l'exclamation sont donc des stratégies discursives qui permettent au journaliste d'exprimer son indignation en sollicitant un tiers (souvent une autorité politique,

religieuse, un décideur public, etc.), de prendre le lecteur comme témoin et de faire de lui son acolyte dans le témoignage des faits, d'influencer l'opinion publique et de fidéliser le lecteur tout en donnant l'impression de respecter l'éthique et la déontologie. Ces stratégies permettent, par ailleurs, de rendre le lecteur présent dans son discours.

Bibliographie

1. RIEFFEL R., *Sociologie des médias*, Ellipses, Paris, (2005).
2. CHARAUDEAU P., *Langage et discours. Éléments de semiolinguistique (Théorie et pratique)*, Paris, Hachette Université, (1983).
3. MAINGUENEAU D., *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod, (1998), p. 48
4. FONTANIER P., *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion. (1968, 1ère éd. 1821-1827), p. 368
5. BORILLO, A., *Quelques aspects de la question rhétorique en français*, DRLAV 25. (1981).
6. CHARAUDEAU, P., *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck/INA, (2005).
7. KERBRAT-ORECCHIONI C., *Les interactions verbales*, tome I, Paris, Armand Colin, (1998), p. 10
8. GREVISSE, *Le bon usage*, 3^{ème} édition Endré Goosse, (2011), p. 120
9. CHARAUDEAU P., « La conversation entre le situationnel et le Linguistique », *Connexions*, n° 53(1989), pp. 9-22
10. BRUNOT, F., la fabrication d'une mémoire de la langue In : *Langages*, 28e année, n°114 (1937)